

La présente communication n'est pas destinée à être libérée, publiée, distribuée, ou relevée par d'autre moyen, directe ou indirecte, tout ou partie dans ou vers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Suisse et l'Afrique du Sud ou dans tout autre juridiction où la distribution est interdite par la législation applicable.

Conditions relatives au dividende optionnel

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'offrir cette année à nouveau aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. À la suite de l'Assemblée Générale qui a eu lieu aujourd'hui, les actionnaires sont informés sur les modalités concrètes du dividende optionnel, dont le prix d'émission et la période de choix. L'Assemblée Générale a approuvé le dividende pour 2019.

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'utiliser à nouveau la possibilité d'un dividende optionnel, offrant aux actionnaires l'option (1) de verser leur créance, qui provient de la distribution du bénéfice concernant l'exercice 2019, dans le capital de la Société en échange de l'émission de nouvelles actions¹, ou (2) de recevoir le dividende en espèces, ou (3) d'opter pour une combinaison des deux options précédentes. Les nouvelles actions de WDP seront émises le 1 janvier 2020, pour que le premier dividende soit payable en T2 2021. L'apport en nature en échange pour l'émission des actions, dans le cadre du dividende optionnel, mènera à une rétention des moyens dans la Société qui renforcera sa position de capital, et seront utilisées par l'entreprise pour le financement du plan de croissance stratégique 2019-23.

Au moment de cette crise Covid-19 sans précédent, WDP souligne l'importance du dividende optionnel. WDP veut être prête pour la relance de l'économie post Covid-19, et y travaille déjà, en investissant dans l'avenir de l'entreprise et de ses clients, notamment par des projets de constructions neuves et en soutenant les investissements dans la logistique, qui a prouvé son rôle crucial dans cette crise. Le dividende optionnel représente un type de financement diversifié et adéquat qui soutient ces nouveaux investissements.

Les actionnaires ont donc le choix entre :

- Distribution du dividende en espèces :

Le coupon n°1 donne droit à un dividende de 0,74 euro brut ou 0,518 euro net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%²).

- Apport du dividende en échange de nouvelles actions WDP :

Il est possible de souscrire une nouvelle action par l'apport de 43 coupons n°1 (chacun à hauteur du dividende net de 0,518 euro, ou 22,27 euros au total).

¹ Dans le cas d'un dividende optionnel, la créance de dividende net attachée à un nombre défini d'actions existantes donne droit à une action nouvelle, à un prix d'émission par action pouvant, le cas échéant, comporter une réduction par rapport au cours de bourse (ou, selon les cas, à un cours de bourse moyen sur une période donnée). L'émission d'actions dans le cadre d'un dividende optionnel est soumise au droit commun des sociétés relatif aux augmentations de capital. Les règles particulières relatives à l'apport en nature dans une SIR, telles que prévues à l'article 26, §2 de la Loi du 12 mai 2014, ne sont pas non plus applicables sous certaines conditions.

² Voir aussi l'article 269 du Code des Impôts sur les revenus 1992 modifié par la Loi-Programme (articles 93 jusqu'à 95) du 25 décembre 2016.

Ces modalités ont été constatées sur base de la moyenne des cours des titres échangés (VWAP ou Volume Weighted Average Price) de l'action WDP durant les trois dernières séances sur Euronext Brussels et Amsterdam, notamment du 24 avril 2020 jusqu'au 28 avril 2020 inclus, à savoir 24,20 euros. Puisque les nouvelles actions seront émises à partir du 1 janvier 2020, le dividende brut d'environ 0,74 euro pour l'exercice 2019 a été déduit, ce qui mène à une bourse moyenne rectifié de 23,46 euros. Alors, le prix d'émission final de 22,27 euros par action implique une réduction de 5,1 % vis-à-vis de la moyenne des cours de titres échangés (calculé sur base du VWAP). Basé sur le cours de clôture de hier, 28 avril 2020 (c'est-à-dire 24,24 euros), et après déduction du dividende brut, la réduction s'élève à 5,2 %.

- Combinaison de modalités de paiement :

Un mix entre l'apport en nature des droits de dividendes en échange pour de nouvelles actions, et un paiement du dividende en espèces.

L'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw, a déjà fait savoir qu'il entend souscrire pour la totalité de sa participation sur le dividende optionnel.

L'action WDP sera cotée à l'inclusion du coupon n°1 jusqu'au jeudi 30 avril 2020 inclus. À partir du lundi 4 mai 2020, l'action WDP sera cotée ex coupon n°1. Il n'est pas possible d'acquérir des coupons n°1 additionnels. Le coupon n°1 ne sera pas coté non pas négociable en bourse.

Les actionnaires sont invités à communiquer leur choix entre les trois possibilités de paiements à leur institution financière dans la période du mercredi 6 mai 2020 jusqu'au mercredi 20 mai 2020 (16:00 CET) inclus. Les actionnaires qui n'ont pas communiqué leur choix avant la fin de cette période de choix, recevront leur dividende automatiquement et exclusivement en paiement en espèces. Toute information complémentaire est incorporée dans le mémorandum d'information qui sera disponible sur le [site web de WDP](#) à partir du mercredi 29 avril 2020.

Le mercredi 27 mai 2020 – avant bourse –, la distribution effective du dividende aura lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits de dividendes, du paiement du dividende en espèces ou une combinaison des modalités de paiements précédentes. Les nouveaux titres créés seront directement cotés et donc négociables à partir du mercredi 27 mai 2020. Les résultats du dividende optionnel seront aussi annoncés ce jour-ci.

Le service financier est prévu par ING Belgium (comme institution financière principale) ou via chaque autre institution financière.

Agenda pour les actionnaires

29 AVRIL 2020

Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale annuelle de l'exercice 2019
Publication du memorandum d'information sur le dividende optionnel

4 MAI 2020

Ex-date dividend 2019

5 MAI 2020

Record date dividend 2019

6 MAI 2020 À 20 MAI 2020

Période de choix de l'actionnaire

27 MAI 2020

Mise en paiement du dividende
Publication des résultats du dividende optionnel
Négociation des nouveaux titres sur Euronext Brussels et Amsterdam

Plus d'informations



WDP SA

Blakebergen 15
B-1861 Wolvertem

www.wdp.eu

investorrelations@wdp.eu

Joost Uwents

CEO

joost.uwents@wdp.eu

Mickael Van den Hauwe

CFO

mickael.vandenhauwe@wdp.eu

WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose d'environ 5 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur environ 250 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Luxembourg et en Roumanie.

WDP SA – BE-REIT (Société Immobilière Réglementée publique sous le droit belge)

Numéro d'entreprise 0417.199.869 (Registre des personnes morales à Bruxelles, section Néerlandophone)

